

À la suite d'une erreur de mise en page, le texte de M. Jacky MARTIN était incomplet dans le Roinville infos d'octobre 2021. Vous trouverez ci-dessous le texte complet. Bonne lecture et nous prions M. MARTIN d'accepter nos sincères excuses».

Le texte ci-dessous a été produit par Jacky MARTIN, président de la société de chasse de Roinville-sous-Dourdan, à la demande de M. le maire afin d'œuvrer collectivement à une plus grande pédagogie concernant la réalité de la chasse dans notre commune, de son histoire et de ses contraintes légales. Les dates, heures et lieux des neuf battues annuelles y sont précisés afin de faciliter la cohabitation avec les différents promeneurs de la commune. Un travail de long terme a été engagé par l'équipe municipale afin de cartographier précisément les zones de tous les types de chasse dans notre village. Si vous souhaitez répondre à ce texte et obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à solliciter la mairie et M. MARTIN.

La création de la société de chasse de Roinville remonte au 30 août 1924, elle s'appelait alors « Société de chasse de Marchais, commune de Roinville sous Dourdan » et son premier président se nommait Gaston Leroy, agriculteur à Marchais. A cette époque d'entre 2 guerres, le gibier ne manquait pas, lièvres, lapins et perdreaux faisaient le bonheur des repas familiaux ou entre amis. Le 19 septembre 1930 elle devient société civile des droits de chasse de Roinville sous Dourdan. Elle restera sous ce statut jusqu'en 1963, date à laquelle André Lemaire, agriculteur à Marchais prendra la présidence de la nouvelle « société de chasse de Roinville sous Dourdan », poste qu'il gardera 42 ans, un véritable sacerdoce ! Depuis 2005 la société de chasse est gérée par Jacky Martin, toujours dans le hameau de Marchais, mais ce n'est qu'une coïncidence...

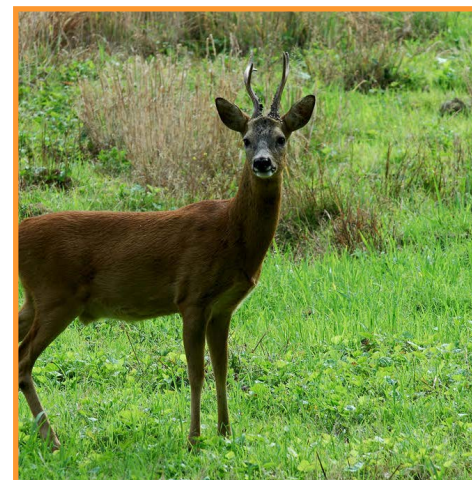
Aujourd'hui, tout a changé, le petit gibier est

moribond, la désastreuse myxomatose, introduite en 1953 par le docteur Delisle, a décimé tous les lapins et il ne reste ici ou là que quelques populations sporadiques. À Roinville, malgré les efforts de reconstitution des populations et les limitations de tir initiés par l'équipe dirigeante, le lapin a quasiment disparu et il est devenu plus facile de rencontrer un sanglier sur la commune que notre Jeannot national !

La perdrix grise, qui faisait la fierté des chasseurs agriculteurs beaucerons est, elle aussi, en chute vertigineuse. Son déclin, constaté partout en Europe, est essentiellement dû au changement de biotope. Les méthodes agricoles, la mécanisation, les produits phytosanitaires ont bouleversé ses espaces de vie et la perdrix au même titre que d'autres espèces comme l'alouette des champs, dont on se régalaient de chants mélodieux chaque printemps dans nos plaines (animal non chassé dans nos campagnes), ne se rencontre qu'exceptionnellement à l'état sauvage. Certains départements voisins comme l'Eure et Loir ont interdit le tir de la perdrix, pendant plusieurs années, malheureusement sans résultat.

Il reste bien quelques lièvres, pour lequel un plan de chasse drastique est défini chaque année. Chacun des 25 chasseurs de Roinville a l'autorisation de tir d'un seul animal par an, pendant 3 dimanches seulement, ce qui représente un prélèvement final d'environ une douzaine de lièvres, chaque année.

Le faisan, oiseau introduit dans les années 60 dans notre département, alors que le déclin de la perdrix grise était déjà



chaque année. Chacun des 25 chasseurs de Roinville a l'autorisation de tir d'un seul animal par an, pendant 3 dimanches seulement, ce qui représente un prélèvement final d'environ une douzaine de lièvres, chaque année.

Le faisan, oiseau introduit dans les années 60 dans notre département, alors que le déclin de la perdrix grise était déjà commencé, s'en tire plutôt bien avec quelques reproductions naturelles. Il s'est très bien adapté, notamment sur notre commune où il trouve à la fois, des espaces cultivés, des jachères, des lisières boisées et de l'eau indispensable à son développement.

Cette situation explique le recours au lâcher d'oiseaux, peu reluisant il faut le reconnaître, mais qui permet l'éducation de nos chiens et le maintien de nos races traditionnelles de chiens d'arrêt. Aujourd'hui, le chasseur de petit gibier chasse plus pour le bonheur de son chien que pour son propre plaisir. Il n'y a qu'à voir la joie de nos compagnons à 4 pattes, au départ le matin, pour se remplir le cœur de bonheur.

La situation du grand gibier est totalement

différente. Toutes les espèces chassables se sont développées depuis une quarantaine d'années.

Ce fut tout d'abord le chevreuil, qui a colonisé petit à petit le pays et qui se rencontre un peu partout sur nos territoires. Son développement a été grandement favorisé par la mise en place de plans de chasse à partir des années 50/60. Les populations ont été multipliées par 7 depuis 1974 ! À Roinville, notre plan de chasse est de 17 chevreuils, c'est-à-dire que notre prélèvement ne doit pas dépasser ce nombre, sous peine de sanctions. En revanche, il nous est également imposé un minimum de prélèvement sous lequel nous ne devons pas descendre. Ces dispositions sont prises pour maintenir les populations à un niveau raisonnable, faute de quoi, les capacités d'accueil des territoires deviendraient trop faibles par rapport au nombre d'animaux. Nous avons vécu cette situation dans les années 2006/2007, où la population de capreolus avaient tellement augmenté qu'il s'en est suivi une succession de maladies diverses dues à la surdensité, qui ont finalement divisé par 2 le nombre de chevreuils.

Il aura fallu plus de 10 ans pour revenir à un niveau optimal, avec des chevreuils en excellent état sanitaire.

Tout le monde connaît aujourd'hui le développement considérable du sanglier en France et en Europe. Les populations dans notre pays ont été multipliées par 20 en moins de 50 ans !

Le plus fort de son développement est survenu après les tempêtes de 1999, pendant lesquelles de nombreux chablis sont apparus, (renversement d'arbres, créant avec les épines des zones refuges importantes). De l'avis d'experts, le réchauffement climatique y contribue également très largement, en réduisant les mortalités juvéniles hivernales. Les grandes surfaces de colza ou de maïs créent aussi des zones refuges permettant aux laies d'assurer une reproduction sans

aucun dérangement Certains disent aussi que la faute vient des chasseurs qui en lâchent ! Je veux affirmer que même si l'on doit reconnaître que ce fut occasionnellement le cas, par certains, à une certaine époque, ce n'est certainement pas le cas en ce qui nous concerne, d'ailleurs il n'existe aucun élevage en Île de France et dans ses environs.

Malheureusement, ce développement occasionne des dégâts agricoles importants et la loi impose aux chasseurs d'assurer le remboursement des pertes financières auprès des agriculteurs. En Essonne l'année dernière, la facture s'est élevée à environ 340 000 €, payés par les chasseurs sous différentes formes ; permis de chasser + bracelets sangliers (35 € par animal) + si nécessaire, taxe à



l'hectare boisé, ce qui peut représenter un budget énorme pour une société de chasse communale comme la nôtre.

Il n'y a évidemment aucune restriction sur le tir des sangliers, l'objectif étant de réduire les populations afin de réduire les dégâts ! C'est pour cette raison que l'ouverture du sanglier est fixée au 15 août, depuis quelques années.

La chasse à Roinville, du fait de la configuration de la commune avec ses différents hameaux, s'effectue sur trois territoires distincts, le plus grand s'étale entre La Bruyère, Marchais et Les Jalots. Il y a aussi un territoire sur Plateau et un sur Beauvais.

L'ouverture générale de la chasse a eu lieu le dimanche 19 septembre et fermera pour

le petit gibier fin février. Nous chassons le grand gibier le samedi matin de 9 h à 14 h, seulement 9 samedi par an, et cette saison aux dates suivantes :

- Samedi 16 octobre
- Samedi 30 octobre
- Samedi 13 novembre
- Samedi 27 novembre
- Samedi 11 décembre
- Samedi 15 janvier 2022
- Samedi 29 janvier 2022
- Samedi 12 février 2022
- Samedi 26 février 2022

Les chasseurs de Roinville constituent une équipe sympathique, soucieuse du respect de la nature. Ils entretiennent le terrain et veillent à subvenir aux besoins en eau l'été et en alimentation l'hiver, pour le bien de la petite faune sauvage.

Nous sommes ouverts à la découverte des territoires et de nos méthodes de chasse. Nous accueillons pour des demi-journées d'initiation, des non-chasseurs pour la chasse du petit gibier. Pour le grand gibier, cela fait longtemps que nous invitons les habitants de la commune à nous rejoindre pour participer en tant que rabatteur. Notre appel a séduit plusieurs habitants qui nous suivent maintenant très régulièrement et qui profitent de la convivialité qui accompagne nos journées de chasse.

Enfin, je terminerai par la sécurité à la chasse, sujet essentiel, extrêmement important sur lequel les administrations travaillent de façon constante.

Tout est mis en œuvre à Roinville pour réduire à zéro les incidents/accidents. La législation nous impose pour les battues, le port d'un vêtement fluo orange pour faciliter la vision entre les partenaires de chasse. Les pancartes apposées le matin des battues de grand gibier signalent les zones sur lesquelles nous intervenons. Il est simplement demandé aux habitants d'éviter de sillonner ces zones pendant les quelques heures où nous chassons.

Ces pancartes sont enlevées à l'issue de la battue, pour laisser le champ libre aux promeneurs.

Enfin, nous avons installé des postes de tir surélevé (miradors) un peu partout sur le territoire afin d'assurer des tirs fichants et ainsi éviter d'éventuels ricochets. Tous ces équipements coûtent très cher et représentent de nombreuses heures de travail, c'est pourquoi nous sommes toujours contrariés lorsqu'ils sont dégradés par des personnes mal intentionnées, peut-être de temps à autre mal informées. La chasse, parfois mal perçue, demande à être expliquée, notamment auprès de quelques néoruraux, mais lorsqu'elle est pratiquée dans une certaine éthique, c'est une activité noble, au plus près de la nature...

Dans le cadre du partage de connaissances, je suis prêt, avec l'aide de l'équipe municipale, à rencontrer les Roinvillois pour leur permettre de faire mieux connaissance avec les animaux de nos forêts. Biologie, reproduction et gestion des espèces n'auront plus de secrets à l'issue de nos rencontres...

Jacky Martin